

d'une bibliothèque de références aussi bien que la fondation d'école de science pratique et de dessin dont nous nous réservons la surintendance générale, en vue de l'avancement de nos arts et manufactures qui ne font, pour ainsi dire, que de naître, et qui constituent une question de si haute importance dans l'état présent de cette province.

Le tableau ci-joint indique les sommes reçues et dépensées jusqu'à la date de la réunion annuelle, 11 mai 1875. On y verra que nos dépenses réelles ont excédé les recettes de \$3667.30.

Le tout respectueusement soumis,
S. C. STEVENSON.

DÉPÔT DE LIVRES, CARTES, &C.

Je dois insister encore, cette année, sur la nécessité d'établir, au plus tôt, un dépôt de livres, cartes géographiques, globes terrestres et autres fournitures d'école. On n'a pas, jusqu'ici, attaché assez d'importance à ce projet qui, cependant, serait si propre à donner un nouvel élan à nos écoles. Il est très-difficile, actuellement, de se procurer ces objets, de première nécessité dans nos écoles. Ils sont très-rares, et le prix en est si élevé qu'il décourage les meilleures volontés. Au moyen des dépôts dont je parle, on pourrait réduire les prix de moitié, ce qui permettrait d'obliger toutes les écoles à se pourvoir.

On ferait un dépôt entre les mains du secrétaire-trésorier de chaque municipalité, lequel se chargerait de faire lui-même la distribution aux instituteurs et institutrices, suivant le besoin. Aucun élève, alors, ne manquerait des objets qui deviennent nécessaires à mesure que son instruction progresse. Le tout serait acheté au nom de la municipalité et fourni à demande. Une légère augmentation dans la taxe suffirait pour couvrir ces dépenses, et les parents verraient leurs enfants mieux pourvus à bien meilleur marché.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS

C'est là un sujet sur lequel il faut malheureusement revenir tous les ans. On n'aura jamais de bonnes écoles tant qu'on ne pourra se procurer les services d'instituteurs compétents, et ces instituteurs compétents ne prendront la direction d'une école que si on leur donne un traitement raisonnable, qui les mette en mesure de faire vivre leur famille, et de tenir convenablement le rang qu'ils doivent occuper dans la société.

Afin de donner une idée du degré où est parvenue l'instruction publique dans la province de Québec, je présente ici un état comparatif, pris chez différents peuples, du nombre d'enfants qui fréquentent les écoles, mis en regard du chiffre de la population. Ces états sont basés sur les dernières statistiques, et ne remontent pas plus haut que 1870.

PRUSSE (proprement dite)		
Population.....		19,255,139
ÉCOLES PUBLIQUES		
Chiffre des Instituteurs.....	30,805	
“ Sous-maîtres.....	2,537	
“ Institutrices.....	2,815	
		36,157
ÉCOLES PRIVÉES		
Chiffre des Instituteurs.....	995	
“ Institutrices.....	688	
		1,683
Grand total.....		37,840

ÉLÈVES : ÉCOLES PUBLIQUES

Garçons.....	1,427,101
Filles.....	1,398,131

ÉCOLES PRIVÉES

Garçons.....	25,286
Filles.....	27,406

Grand total.....	2,868,014	
Les institutions de tous genres, tels que gymnases, écoles d'arts et métiers, écoles gardiennes, donnent un total de.....		28,434
Maitres et Maitresses.....	47,960	
Elèves, Garçons.....	1,637,809	
“ Filles.....	1,517,260	
	3,155,049	

A cela il faut encore ajouter 6,047 élèves des universités, et 3,610 élèves fréquentant les 62 écoles normales (ce qui donne près de 60 élèves par école).

De ces chiffres il suit que la Prusse compte une école par 740 habitants, et un élève sur 6,6.

ANGLETERRE

La population de l'Angleterre et de l'Ecosse était, en 1870, de 26,062,721, le chiffre des écoles de 10,214, et celui des élèves de 2,000,000. L'Angleterre n'a donc que 1 élève par 13 habitants, et elle est, sous ce rapport, le plus arriéré des pays protestants de l'Europe, où la moyenne est entre 6 et 7.

ÉTATS-UNIS

Aux Etats-Unis, la proportion est de 1 élève sur cinq habitants; c'est le pays où l'on fait les plus grands sacrifices pour l'éducation. Les sommes affectées à cet objet surpassent de beaucoup les octrois du même genre dans les autres pays.

Elle se tirent de trois sources différentes : d'un fonds spécial appelé *School fund*, et provenant des réserves de terres faites pour cet objet. Dans le Massachusetts, ce fonds s'élève à dix millions et demi, à quatorze millions dans l'état de New-York, et à une somme proportionnelle et souvent supérieure dans les autres États. Elles se tirent en outre d'une taxe spéciale et des dons privés qui s'élèvent aussi à une somme considérable.

L'éducation est partout regardée comme un des besoins le plus urgents dans l'État. Aussi, les sommes qu'on y consacre surpassent-elles de beaucoup celles qu'on affecte aux autres objets.

Malheureusement ces immenses sacrifices ne produisent pas les résultats qu'on en devrait attendre. Il existe encore beaucoup de personnes qui manquent d'instruction, sans compter qu'un grand nombre n'en ont qu'une très-superficielle.

Le Haut-Canada (Ontario) peut se comparer favorablement avec tous les pays où le système d'éducation générale est le plus répandu et fonctionne avec le plus de régularité. Les dernières statistiques donnent un peu plus d'un élève sur 4 de la population, comparée avec l'assistance générale, et de 1 sur 8 de l'assistance moyenne. Les écoles, dans les diverses classifications, sont en général assez efficaces.

Les moyens pécuniaires sont aussi fournis libéralement et augmentent tous les ans d'un montant considérable.

La population de cette province est en grande partie d'origine anglaise et écossaise, et presque tous les colons venus dans ce pays avaient déjà reçu chez eux une certaine instruction et étaient habitués au système de